

**SÉANCE ORDINAIRE** du conseil de la municipalité des Éboulements, tenue le 1<sup>er</sup> mars 2021 par voie de visioconférence, sous la présidence de Pierre Tremblay, maire, laquelle est diffusée en direct sur la plateforme Zoom, enregistrée et publiée sur le site Internet de la municipalité.

Étaient présents : Diane Tremblay  
Emmanuel Deschênes  
Johnny Gauthier  
Sylvie Bolduc  
Mario Desmeules

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assiste également à la séance par visioconférence, Linda Gauthier, directrice générale et secrétaire-trésorière.

### **ORDRE DU JOUR**

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. RÉOLUTION POUR LA TENUE DE LA SÉANCE PAR VISIOCONFÉRENCE
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2021
4. ADOPTION DES COMPTES
5. DÉPÔT DE LA LETTRE DE DÉMISSION DU CONSEILLER JIMMY PERRON, SIÈGE NO 3
6. DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE 2019
7. DÉPÔT MODIFICATIONS AU RÔLE
8. ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020 — SERVICE INCENDIE
9. BUDGET D'HONORAIRES ADDITIONNELS AVEC LA FIRME TETRA TECH — RÉVISION DE L'ÉTUDE D'AVANT-PROJET POUR LE REMPLACEMENT DU DÉGRILLEUR (EAUX USÉES) DU SECTEUR SAINT-JOSEPH-DE-LA-RIVE
10. MANDAT INSPECTION DE BÂTIMENTS DU CAMP LE MANOIR
11. MANDAT COMITÉ ZIP SAGUENAY-CHARLEVOIX – MÉTHODOLOGIES D'EXTRACTION DU ROSEAU COMMUN ET DE RECHARGE DE PLAGE – PROJET ACCÈS À LA PLAGE ÉDIFICE JEAN XXIII
12. DEMANDE AUPRÈS DU MTQ POUR L'AJOUT D'UN PASSAGE PIÉTONNIER À SAINT-JOSEPH-DE-LA-RIVE
13. CONTRAT DE SERVICE — PROMOTEK
14. ACQUISITION D'UNE LICENCE PG SOLUTION — ACCÈSCITÉ
15. AUTORISATION DE PASSAGE ET D'AFFICHAGE TEMPORAIRE POUR LE GRAND PRIX CYCLISTE ET LE GRANFONDO DE CHARLEVOIX
16. REPRÉSENTATION
17. QUESTION DE L'ASSEMBLÉE
18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

### **PROCÈS-VERBAL**

#### **30-03-21 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Sylvie Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté.

#### **31-03-21 Résolution pour tenue de la séance par visioconférence**

**CONSIDÉRANT** le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de 10 jours ;

**CONSIDÉRANT** le décret 141-2021 du 24 février 2021 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de 10 jours soit jusqu'au 5 mars 2021;

**CONSIDÉRANT** l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication ;

**CONSIDÉRANT** qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mario Desmeules et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

- **QUE** les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence, que celle-ci soit diffusée simultanément sur la plateforme Zoom afin que la population puisse y assister en direct et interagir lors de la période de questions.

### **32-03-21 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> février 2021**

Il est proposé par Diane Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> février 2021 soit adopté tel que rédigé.

### **33-03-21 Adoption des comptes**

Il est proposé par Johnny Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la liste des comptes telle que présentée ci-dessous soit adoptée.

#### **GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATION**

A. TREMBLAY ET FRÈRES	164,57 \$
BELL CANADA	175,76 \$
BELL MOBILITÉ CELL.	115,99 \$
COOP DE CÂBLODISTRIBUTION	37,43 \$
CORPORATE EXPRESS	523,77 \$
DÉPANNEUR ROBIN TREMBLAY	67,06 \$
DÉRY TÉLÉCOM	74,68 \$
ÉQUIPEMENT GMM INC.	142,81 \$
ÉNERGIE SONIC	5 058,99 \$
F.Q.M.	672,61 \$
GESTION DU FONDS (MUTATIONS)	70,00 \$
HYDRO-QUÉBEC	906,39 \$
LE CHARLEVOISIEN	356,42 \$
MJS INC.	450,41 \$
MONBURO.CA	66,07 \$
POSTES CANADA (TIMBRES POUR TAXES)	1 957,06 \$
PUROLATOR	5,46 \$
RAM GESTION D'ACHATS	674,58 \$
RÉGIE DU BÂTIMENT	179,02 \$
SPCA	6 880,00 \$
VISA	866,58 \$
	<hr/>
	<b>19 445,66 \$</b>

#### **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

ASSOCIATION CANADIENNE DES CHEFS DE POMPIERS	105,00 \$
BELL CANADA	94,77 \$
BRIGADE DES POMPIERS	2 686,64 \$

COMMUNICATION CHARLEVOIX	91,98 \$
EXTINCTEURS CHARLEVOIX	126,65 \$
INFO PAGE	99,92 \$
PRONATURE	1 529,08 \$
UNI-SELECT	560,92 \$
	<hr/>
	<b>5 294,96 \$</b>

#### **VOIRIE-TRANSPORT**

ATELIER MÉCANIQUE DUFOUR	198,20 \$
A. TREMBLAY ET FRÈRES	49,44 \$
BELL MOBILITÉ CELL	115,99 \$
BELL CANADA	94,77 \$
DANIEL GAUDREAU	1 040,53 \$
DAVID VILLENEUVE PHARMACIEN	59,97 \$
DÉPANNEUR ROBIN TREMBLAY	405,62 \$
DISTRIBUTION D. SIMARD	28,73 \$
ESSO	3 656,07 \$
EXCAVATION JONATHAN BOIVIN	1 767,74 \$
F. MARTEL	1 521,03 \$
GARAGE GUY GAUTHIER	18 224,69 \$
GARAGE JEAN-CLAUDE SIMARD	59,47 \$
GARAGE MÉCANIQUE DESCHÊNES	945,04 \$
LES JARDINS DU CENTRE	615,12 \$
LETTREGE LAROCHE	344,24 \$
LOCATION MASLOT INC.	429,14 \$
MARC TREMBLAY	1 080,00 \$
MINI EXCAVATION HDF	1 701,63 \$
QUINCAILLERIE ALPHIDE TREMBLAY	387,42 \$
SAAQ (IMMATRICULATION)	7 702,42 \$
UNI SELECT (BUMPER TO BUMPER)	882,70 \$
	<hr/>
	41 309,96 \$

#### **ÉCLAIRAGE DES RUES**

HYDRO-QUÉBEC	418,64 \$
	<hr/>
	<b>418,64 \$</b>

#### **AQUEDUC**

BELL MOBILITÉ	34,50 \$
BUREAU VÉRITAS (MAXXAM)	407,00 \$
DÉPANNEUR ROBIN TREMBLAY	4,88 \$
HYDRO-QUÉBEC	948,28 \$
PUROLATOR	24,95 \$
	<hr/>
	<b>1 419,61 \$</b>

#### **ASSAINISSEMENT DES EAUX**

BELL CANADA	94,36 \$
BUREAU VÉRITAS	152,92 \$
CLAUDE GAUTHIER	315,00 \$
GAÉTAN BOLDUC	829,55 \$
HANNA INSTRUMENT	169,02 \$
PUROLATOR	8,61 \$
SANI CHARLEVOIX	850,82 \$
	<hr/>
	<b>2 420,28 \$</b>

#### **TOURISME, LOISIRS ET CULTURE**

AXE CRÉATION	862,31 \$
BELL CANADA	101,67 \$
CMP MAYER	297,79 \$
DAVID VILLENEUVE PHARMACIEN	5,04 \$
RÉSEAU BIBLIO	7 087,61 \$
	<hr/>
	<b>8 354,42 \$</b>

**FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE**

INTÉRÊTS DU 15 MARS 2021

815,75 \$

815,75 \$

**TOTAL:**

**79 479,28 \$**

**Dépôt de la lettre de démission du conseiller Jimmy Perron, siège n°3**

La directrice générale dépose la lettre de démission du conseiller Jimmy Perron, siège n° 3, laquelle est effective en date du 1<sup>er</sup> mars 2021.

**Dépôt du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2019**

La directrice générale dépose le rapport annuel sur la gestion de l'eau potable de la municipalité pour l'année 2019, représentant l'évolution de la consommation résidentielle, laquelle se lit comme suit :

Consommation 2018 :	548 L/pers/j
Consommation 2019 :	410 L/pers/j
Objectif :	≤ 220 L/pers/j

**Dépôt modification au rôle**

La directrice générale dépose la modification au rôle en date du 4 décembre 2020, lequel se lit comme suit :

Avant modification :	312 594 500 \$
Modifications 04-02-2020 :	31 200 \$
Après modification :	312 625 700 \$

**34-03-21 Adoption du rapport d'activités 2020 — Service incendie**

Il est proposé par Diane Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

- QUE le rapport d'activités 2020 du service incendie pour l'année 2020 soit adopté, tel que présenté.

**35-03-21 Budget d'honoraires additionnels avec la firme Tetra Tech — révision de l'étude d'avant-projet pour le remplacement du dégrilleur (eaux usées) du secteur de Saint-Joseph-de-la-Rive**

Il est proposé par Johnny Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

- QU'un budget d'honoraires additionnels d'une somme de 8 625,64 \$ (avant taxes) auprès de la firme Tetra Tech soit adopté et ce, aux fins de terminer l'étude comparative des technologies de traitement d'eaux usées selon les récentes demandes du MAMH et rembourser les frais engendrés pour les diverses requêtes subséquentes.

**36-03-21 Mandat d'inspection de bâtiments du Camp Le Manoir**

Il est proposé par Emmanuel Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

- QUE la firme Charlevoix Inspection soit mandatée pour effectuer l'inspection diagnostique de l'état des bâtiments érigés sur le site du Camp Le Manoir, avec rapports détaillés permettant d'identifier d'éventuels travaux et d'en faire le budget requis, et ce, pour la somme de 6 450 \$ avant taxes.

### **37-03-21 Mandat au comité Zip Saguenay-Charlevoix – Méthodologies d'extraction du roseau commun et de recharge de plage – Projet accès à la plage édifice Jean XXIII**

Il est proposé par Mario Desmeules et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la firme Zip Saguenay-Charlevoix soit mandatée pour :

- Identifier la méthodologie d'extraction du roseau commun à préconiser pour la plage de Saint-Joseph-de-la-Rive (derrière l'édifice Jean XXIII) ;
- Identifier de la méthodologie de recharge de plages à préconiser pour cette plage et ce pour une somme de 1 750 \$ avant taxes.

### **38-03-21 Demande auprès du MTQ pour l'ajout d'un passage piétonnier à St-Joseph-de-la-Rive**

**CONSIDÉRANT** qu'à la suite de l'installation d'un compteur numérique par le Musée maritime au début du sentier de la Forêt marine/La Seigneurie, la municipalité a été informée que ce compteur a dénombré 15 000 randonneurs entre la fin juin et la fin septembre 2020, excluant les visiteurs de la Papeterie Saint-Gilles et du Musée maritime ;

**CONSIDÉRANT** que le Train de Charlevoix proposera pour 2021, un forfait Baie-Saint-Paul/Saint-Irénée avec un arrêt à St-Joseph-de-la-Rive offrant entre autres la visite du Musée et de la Papeterie ;

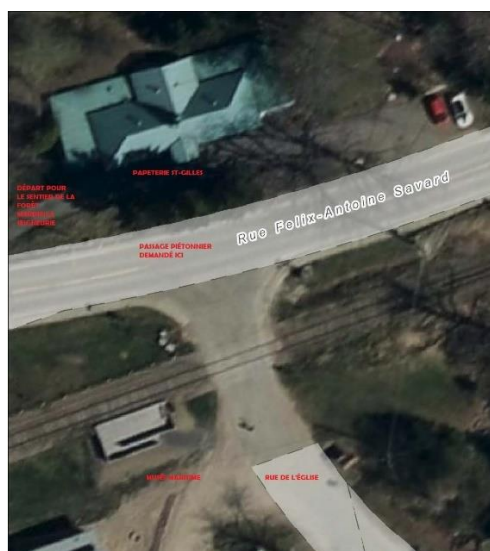
**CONSIDÉRANT** que la vitesse des automobilistes sur la rue Félix-Antoine-Savard met en danger la sécurité des nombreux randonneurs et visiteurs à cet endroit fort achalandé ;

**CONSIDÉRANT** que l'ajout d'un passage piétonnier sur la rue Félix-Antoine-Savard vers la rue de l'Église, au cœur du village, sécuriserait les lieux et les rendraient plus faciles à visiter en toutes saisons ;

**CONSIDÉRANT** que notre communauté compte en grande partie sur le tourisme pour la santé de nos organismes et commerces ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Sylvie Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

- De demander au ministère des Transports du Québec d'installer un passage piétonnier en bonne et due forme pour sécuriser la traverse de la rue Félix-Antoine-Savard pour faciliter les accès aux visiteurs, aux résidents et aux randonneurs.



### **39-03-21 Contrat de service — Promotek**

Il est proposé par Diane Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

- De renouveler le contrat de service avec Promotek pour les rapports de l'exploitant générés grâce à l'analyse des données collectées selon les modalités suivantes :
  - o Un coût de cent cinquante dollars (150 \$) pour chaque rapport sortant produit par site, et ce, pour une fréquence de 3 par année soit 30 juin, 30 septembre et 31 décembre inclusivement;
  - o Un coût de cent cinquante dollars (150 \$) pour chaque rapport entrant produit par site, et ce, pour une fréquence de 3 par année soit 30 juin, 30 septembre et 31 décembre inclusivement;
  - o Des frais de service d'envoi ou cellulaire au montant de deux cent quatre-vingt-cinq dollars (285 \$) annuellement par site connecté au service.
  - o Un coût d'un cent (0,01 \$) la tonne basé sur le tonnage prélevé pour la période couverte par chaque rapport, le calcul du tonnage pour fins de facturation étant toujours basé sur le matériel sorti d'un site pour une période donnée.
- Le contrat débute le 1<sup>er</sup> avril jusqu'au 31 décembre 2021 et se renouvellera automatiquement d'année en année à moins qu'il ne prenne fin selon les dispositions établies.

### **40-03-21 Acquisition d'une licence PG Solution — AccèsCité**

**CONSIDÉRANT** les situations auxquelles la municipalité doit s'adapter avec la mise en place du télétravail pour les employés de bureau;

**CONSIDÉRANT** qu'il est nécessaire d'ajouter une licence supplémentaire de PG Solution pour retirer le maximum d'efficacité de ce logiciel lors du travail à distance;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Emmanuel Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

- D'acquérir une nouvelle licence PG Solution — AccèsCité pour une somme de 1 077 \$ avant taxes.

### **41-03-21 Autorisation de passage et d'affichage temporaire pour Le Grand Prix Cycliste et le Granfondo de Charlevoix**

**CONSIDÉRANT** que Les Grands Rendez-Vous Cyclistes de Charlevoix sollicitent l'appui de notre municipalité pour le passage et l'affichage temporaire sur les routes de notre secteur le dimanche 13 juin 2021;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Sylvie Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

- D'autoriser le passage et l'affichage temporaire pour le Grand Prix Cycliste et le Granfondo de Charlevoix le 13 juin prochain selon les parcours qui nous seront soumis dès qu'ils seront approuvés.

### **Représentation**

Diane Tremblay, conseillère, informe que la bibliothèque rouvrira ses portes le dimanche de 13 h à 15 h 30 à compter du 21 mars 2021;

Le maire Pierre Tremblay fait un état de situation concernant la côte à Godin et le déboisement aux abords du développement de la Seigneurie

### **Questions de citoyens**

La période de questions se déroule en direct au moyen de la plateforme Zoom. Celle-ci débute à 9 h et se termine à 10 h 30.

### **Certificat de crédit**

Je soussignée, Linda Gauthier, certifie que la municipalité des Éboulements dispose de crédits suffisants pour pourvoir au paiement de toutes les dépenses ci-dessus mentionnées.

Linda Gauthier  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

### **44-03-21 Levée de l'assemblée**

Il est proposé par Johnny Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée à 22 h 35 les points à l'ordre du jour ayant été traités.

---

Pierre Tremblay  
Maire

---

Linda Gauthier  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière